



---

**RAPPORT DES ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION DU PROJET DE CRÉDITS  
COMPENSATOIRES VISANT LA DESTRUCTION DU CH<sub>4</sub> AU LET DE GASPÉ  
POUR L'ANNÉE 2020**

---

Pour :

**WSP CANADA INC.**

Monsieur Marc Bisson  
Directeur de projets, GES et support à l'industrie  
1135, boul. Lebourgneuf  
Québec (Québec) G2K 0M5  
Téléphone : 418 623-2254  
[marc.bisson@wsp.com](mailto:marc.bisson@wsp.com)

Par :

**ENVIRO-ACCÈS INC.**

268, rue Aberdeen, bureau 204,  
Sherbrooke (Québec) J1H 1W5  
Téléphone : 819-823-2230  
Télécopieur : 819-823-6632  
[www.enviroaccess.ca](http://www.enviroaccess.ca)

31 mars 2021

## Avis de vérification

---

### Aux gestionnaires de : WSP CANADA INC.

Enviro-accès inc. (Enviro-accès) a été retenue par WSP Canada inc. (WSP) afin de vérifier, en tant que tierce partie indépendante, le rapport de projet de crédits compensatoires visant la destruction de CH<sub>4</sub> capté d'un lieu d'enfouissement (Protocole 2) intitulé « Réduction d'émissions de GES au LET de Gaspé LE007 » (Rapport de projet). Ce rapport de projet couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020. Le projet de captage et destruction du biogaz au LET de Gaspé (Projet) a été enregistré le 5 août 2016 afin de générer des crédits compensatoires dans le cadre du *Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre* (RSPEDE) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). La quantité totale de réductions d'émissions de gaz à effet de serre (GES) déclarée par WSP pour le Projet pendant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 est de 7 122 tCO<sub>2</sub>éq attribuable au méthane capté et détruit.

Les objectifs de la vérification étaient de confirmer avec un niveau d'assurance raisonnable que le Projet a été réalisé conformément aux exigences du RSPEDE pour la période et que la quantité de réductions d'émissions de GES déclarée est exempte d'écart important.

La vérification a été conduite conformément à la norme ISO 14064-3:2006. La portée de la vérification comprenait le Projet et le scénario de référence, ainsi que les équipements reliés au projet (système de destruction) prescrits au Protocole 2 du RSPEDE. Les critères de vérification étaient les exigences du RSPEDE présentées au Chapitre IV et au Protocole 2 du RSPEDE.

Toutes les sources émettant dans l'atmosphère des GES, tels que définis aux figures 5.1 et 5.2 du Protocole 2 du RSPEDE, sont visées. Les types de GES inclus sont le CO<sub>2</sub>, le CH<sub>4</sub> et le N<sub>2</sub>O.

L'équipe de vérification a examiné les documents et les informations fournis par WSP et utilisé les techniques et les processus suivants :

- ✓ évaluation de la conformité des sources, puits et réservoirs (SPRs) du scénario de référence et du Projet avec les exigences du RSPEDE ;
- ✓ évaluation des méthodologies de calcul des émissions de GES utilisées, incluant les facteurs d'émission et les potentiels de réchauffement planétaire ;
- ✓ évaluation de la conformité aux exigences en matière d'échantillonnage, d'analyse et de mesure ;
- ✓ évaluation de la conformité aux exigences en matière de calibration et d'entretien des instruments servant à la mesure des données GES ;

- ✓ retraçage et recouplement des données utilisées pour le calcul des réductions d'émissions de GES ;
- ✓ recalcul de la quantité de réductions d'émissions de GES déclarées ;
- ✓ évaluation des programmes de contrôle de la qualité et d'identification des erreurs ;
- ✓ évaluation de la conformité du Rapport de projet et de l'application du plan de surveillance ;
- ✓ évaluation de la conformité du contenu du registre, de la conservation des données et des accès aux enregistrements et aux documents en lien avec la déclaration des réductions d'émissions de GES du Projet.

Les données corroborant la déclaration GES sont de type historique et proviennent de mesures ou d'estimations effectuées par WSP.

Enviro-accès conclut, avec un niveau d'assurance raisonnable, que la quantité de réductions d'émissions de GES déclarée pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 par WSP pour son projet de captage et destruction du biogaz au LET de Gaspé est exempte d'écarts importants et que celui-ci a été réalisé conformément aux exigences du RSPEDE.



---

**Manon Laporte**

Présidente-directrice générale

Enviro-accès inc

*Numéro d'accréditation au Conseil canadien des normes : 1009-7/2*

Le 31 mars 2021

## TABLE DES MATIÈRES

|      |   |   |
|------|---|---|
| 1.   | SOMMAIRE DES INFORMATIONS SUR LA VÉRIFICATION .....                                       | 1 |
| 1.1  | Information sur l'organisme de vérification.....  | 1 |
| 1.2  | Information sur l'équipe de vérification affectée au mandat .....                         | 1 |
| 1.3  | Information sur les activités de vérification.....  | 2 |
| 1.4  | Information sur le projet vérifié.....  | 3 |
| 2.   | MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION .....  | 4 |
| 2.1  | Non-conformités non résolues issues des vérifications précédentes.....                    | 4 |
| 2.2  | Inspection visuelle des équipements et installations .....                                | 4 |
| 2.3  | Revue des sources, puits et réservoirs inclus au Projet et au scénario de référence ..... | 4 |
| 2.4  | Méthodologies de calculs des réductions d'émissions de GES .....                          | 4 |
| 2.5  | Recalculs des quantités de réductions d'émissions de GES déclarées.....                   | 4 |
| 2.6  | Échantillonnage, analyse et mesure .....  | 5 |
| 2.7  | Calibration et entretien des instruments.....   | 5 |
| 2.8  | Retraçage des données .....   | 5 |
| 2.9  | Estimation des données manquantes.....  | 6 |
| 2.10 | Évaluation des procédures de contrôle de la qualité des données et des calculs .....      | 6 |
| 2.11 | Conformité du rapport de Projet et application du plan de surveillance .....              | 6 |
| 2.12 | Évaluation des procédures de conservation et d'accès aux informations .....               | 6 |
| 2.13 | Faits découverts après la vérification.....   | 6 |
| 3.   | CONCLUSIONS DE LA VÉRIFICATION.....   | 7 |
| 3.1  | Sommaire des écarts résiduels .....   | 7 |
| 3.2  | Sommaire des non-conformités.....   | 7 |
| 3.3  | Sommaire des opportunités d'amélioration .....  | 7 |

## LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

|   |   |
|---|---|
| Tableau 1 : Résultats du retraçage des données..... | 5 |
|---|---|

## ANNEXES

|            |  |
|------------|--|
| ANNEXE I   | DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS   |
| ANNEXE II  | PERSONNES INTERVIEWÉES   |
| ANNEXE III | RAPPORT DU PROJET DE CRÉDITS COMPENSATOIRES VISANT LA DESTRUCTION DU CH <sub>4</sub> AU LET DE GASPÉ POUR L'ANNÉE 2020 |

# 1. SOMMAIRE DES INFORMATIONS SUR LA VÉRIFICATION

## 1.1 Information sur l'organisme de vérification

|  |   |
|--|---|
| Nom et coordonnées                                       | <b>Enviro-accès inc.</b><br>268, rue Aberdeen, bureau 204<br>Sherbrooke (Québec) J1H 1W5<br>Tél. : 819-823-2230<br>Fax : 819-823-6632               |
| Représentant   | <b>Manon Laporte, B.Sc., MBA</b><br><i>Présidente-directrice générale</i><br><a href="mailto:mlaporte@enviroaccess.ca">mlaporte@enviroaccess.ca</a> |
| Organisme d'accréditation                                | <b>Conseil canadien des normes</b><br>55, rue Metcalfe, bureau 600<br>Ottawa (Ontario) K1P 6L5<br>Tél. : 613-238-3222<br>Fax : 613-569-7808         |
| Numéro d'accréditation                                   | 1009-7/2  |
| Date d'accréditation                                     | 29 juillet 2011   |
| Domaine d'activité inclus à la portée de l'accréditation | G3 SF Décomposition des déchets, manipulation et élimination  |

## 1.2 Information sur l'équipe de vérification affectée au mandat

|  |   |
|--|---|
| Vérificatrice en chef et experte technique | <b>Vickie-Lisa Angers, ing. jr, M.Env.</b><br>268, rue Aberdeen, bureau 204<br>Sherbrooke (Québec) J1H 1W5<br>Tél. : 819-823-2230<br><a href="mailto:vlangers@enviroaccess.ca">vlangers@enviroaccess.ca</a> |
| Vérificatrice                              | <b>Melissa Windsor, B.ing.</b><br>268, rue Aberdeen, bureau 204<br>Sherbrooke (Québec) J1H 1W5<br>Tél. : 819-823-2230<br><a href="mailto:mwindsor@enviroaccess.ca">mwindsor@enviroaccess.ca</a>             |
| Réviseur interne                           | <b>Sylvain Renaud, CPI</b><br>268, rue Aberdeen, bureau 204<br>Sherbrooke (Québec) J1H 1W5<br>Tél. : 819-823-2230<br><a href="mailto:srenaud@enviroaccess.ca">srenaud@enviroaccess.ca</a>                   |

### 1.3 Information sur les activités de vérification

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Objectifs                         | Exprimer une opinion à savoir si le Projet a été réalisé conformément aux exigences du RSPÉDE ;<br>Exprimer une opinion à savoir si la quantité des réductions d'émissions de GES déclarée est exempte d'écarts importants.  |
| Période de la tenue des activités | 20 janvier au 31 mars 2021   |
| Date de la visite                 | En raison des circonstances exceptionnelles occasionnées par le COVID-19, la visite a été remplacée par une rencontre virtuelle réalisée par vidéoconférence qui a eu lieu le 1 <sup>er</sup> février 2021.  |
| Niveau d'assurance                | Raisonnable  |
| Critères de vérification          | Exigences du RSPÉDE, en vigueur au moment d'effectuer le mandat de vérification  |
| Norme de vérification             | ISO 14064-3:2006 — <i>Spécification et lignes directrices pour la validation et la vérification des déclarations des gaz à effet de serre</i>  |
| Seuil d'importance relative       | 5 % des réductions d'émissions de GES totales déclarées  |
| Sources d'émissions visées        | Toutes sources émettant dans l'atmosphère des GES mentionnés au Protocole 2 du RSPÉDE  |
| Types de GES                      | Selon le Protocole 2 du RSPÉDE   |
| Période couverte                  | 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020  |
| Conservation des documents        | Tous les documents fournis initialement par WSP ou recueillis lors des activités de vérification (photocopies, photos, notes des vérificateurs, fichiers électroniques, correspondances électroniques ou autres) sont conservés sous format électronique sur un serveur sécurisé ou dans un classeur à accès restreint si seulement une copie papier est disponible. L'ensemble de ces documents sera conservé pour une durée minimale de sept années. Les dossiers de vérification peuvent être fournis sur demande écrite pour des motifs raisonnables et avec le consentement écrit de WSP. |
| Absence de conflits d'intérêts    | Le RSPÉDE prescrit, à l'article 70.15.1, une série d'exigences concernant les conflits d'intérêts entre l'émetteur, ses dirigeants, l'organisme de vérification et l'équipe de vérification. Ainsi, une évaluation des risques pour l'impartialité a été réalisée par l'équipe de vérification afin d'évaluer les conflits d'intérêts (réels et potentiels) entre elle-même, l'organisme de vérification et l'émetteur. Une déclaration d'absence de conflit d'intérêts est disponible en annexe.  |

## 1.4 Information sur le projet vérifié

|   |  |
|---|--|
| Nom du promoteur  | WSP Canada inc.  |
| Informations sur le site vérifié                            | LET de Gaspé<br>1050, Montée Wakeham<br>Gaspé (Québec) G4X 2A2   |
| Nom et coordonnées de la personne contact                   | <b>Marc Bisson</b><br><i>Directeur de projets, GES et support à l'industrie</i><br>Tél. : 418 623-2254<br><a href="mailto:marc.bisson@wsp.com">marc.bisson@wsp.com</a> |
| Infrastructures physiques, activités et technologies        | Captage et destruction de biogaz d'un lieu d'enfouissement technique   |
| Réductions des émissions déclarées pour la période vérifiée | 7 122 tCO <sub>2</sub> éq  |

## 2. MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION

### 2.1 Non-conformités non résolues issues des vérifications précédentes

Il n'y a pas de non-conformité non résolue provenant de vérifications précédentes.

### 2.2 Inspection des équipements et installations

Étant donné que ce n'est pas la première année de vérification du Projet au LES de Gaspé, il n'y eu aucune visite du site de captage et de destruction du gaz d'enfouissement en raison de la situation causée par le coronavirus (COVID-19).

Lors de la rencontre réalisée par vidéoconférence avec Marc Bisson et Catherine Verrault de WSP, il a été confirmé qu'aucun changement majeur pouvant avoir un impact significatif sur les émissions de GES n'a été apporté à l'installation par rapport à la dernière vérification. De plus, le fonctionnement des équipements a été vérifié par une extraction de données effectuée lors de cette rencontre ainsi que par les visites des techniciens de Demesa Inc. et Endress+Hauser lors des calibrations du 2 novembre et du 7 décembre 2020.

Enviro-accès conclut que l'installation de captage et de destruction utilisée par WSP fonctionnait conformément aux exigences du Protocole 2 du RSPÉDE.

### 2.3 Revue des sources, puits et réservoirs inclus au Projet et au scénario de référence

Les résultats de la revue de l'application des méthodologies de calculs prescrites par le RSPÉDE ont permis de constater que WSP a considéré l'ensemble des sources, puits et réservoirs (SPR) visés à la section 5 du Protocole 2.

### 2.4 Méthodologies de calculs des réductions d'émissions de GES

Enviro-accès a revu l'ensemble des méthodologies utilisées et appliquées par WSP pour le calcul des réductions d'émissions de GES du Projet.

Enviro-accès conclut que WSP a calculé les réductions d'émissions de GES conformément aux méthodes présentées à la section 6 de la partie I du Protocole 2.

### 2.5 Recalculs des quantités de réductions d'émissions de GES déclarées

Enviro-accès a effectué un recalcul de la quantité des réductions d'émissions de GES du Projet. Dans la première version du rapport de projet, un écart au niveau du calcul du débit de méthane capté à partir de certaines données avait été observé. Cet élément a été corrigé en cours de vérification.



Enviro-accès conclut que les calculs ont été effectués conformément aux exigences du Protocole 2 du RSPEDE et qu'il n'y a pas d'écart.

## 2.6 Échantillonnage, analyse et mesure

Enviro-accès a vérifié les méthodes d'échantillonnage, d'analyse et de mesure des données utilisées dans le cadre du Projet.

Enviro-accès conclut que WSP a respecté la fréquence de mesure de ses données conformément au tableau 7.2 de la partie I du Protocole 2 du RSPEDE.

## 2.7 Calibration et entretien des instruments

Les rapports de calibration du débitmètre et de l'analyseur de méthane servant à la mesure des paramètres utilisés dans les calculs effectués pour déterminer les réductions d'émissions de GES déclarées ont été examinés.

Enviro-accès conclut que la calibration et l'entretien des équipements servant à la mesure des paramètres utilisés dans les calculs des réductions des émissions de GES sont effectués conformément aux exigences du Protocole 2 du RSPEDE.

## 2.8 Retraçage des données

Enviro-accès a effectué un retraçage de l'ensemble des données utilisées pour calculer les réductions d'émissions de GES du Projet (méthane capté et détruit). Les types de données retracées et les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau 1 : Résultats du retraçage des données**

| Sources   | Données retracées   | Observation                          |
|---|---|--------------------------------------|
| Destruction du CH <sub>4</sub> issu du lieu d'enfouissement | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Débit du gaz d'enfouissement dirigé vers la torche</li> <li>✓ Concentration du CH<sub>4</sub> dans le gaz d'enfouissement</li> <li>✓ Température et pression de référence du débitmètre</li> <li>✓ Efficacité de destruction du CH<sub>4</sub> à la torchère</li> <li>✓ Superficies recouvertes et non-recouvertes d'une géomembrane afin de calculer le facteur d'oxydation du CH<sub>4</sub> par les bactéries au sol</li> <li>✓ Facteur de réduction des incertitudes attribuables à l'équipement de suivi de la teneur en CH<sub>4</sub> du gaz d'enfouissement</li> </ul> | Aucune divergence n'a été constatée. |

Enviro-accès conclut que les données servant aux calculs des réductions des émissions de GES du Projet sont exemptes d'écarts importants.

## **2.9 Estimation des données manquantes**

Aucune méthode de remplacement des données manquantes n'a été utilisée pour ce projet.

## **2.10 Évaluation des procédures de contrôle de la qualité des données et des calculs**

WSP a mis en place bon nombre de contrôles qui permettent d'assurer la qualité des données servant aux calculs des réductions des émissions de GES déclarées.

Enviro-accès conclut que les procédures de contrôle de la qualité des données et des calculs sont suffisantes pour les besoins de la déclaration.

## **2.11 Conformité du rapport de Projet et application du plan de surveillance**

Le Rapport de projet de WSP a été revu de même que l'application du plan de surveillance.

Enviro-accès conclut que le Rapport de projet ainsi que l'application du plan de surveillance sont conformes aux exigences du RSPEDE.

## **2.12 Évaluation des procédures de conservation et d'accès aux informations**

Le RSPEDE exige que le promoteur de projet consigne annuellement dans un registre l'ensemble des informations requises à l'article 70.13 et à la section 7.4 du Protocole 2.

Enviro-accès conclut que le contenu du registre est conforme au RSPEDE et que la conservation et l'accès aux données sont suffisants pour les besoins du Projet.

## **2.13 Faits découverts après la vérification**

Tel que stipulé à la section 4.11 de la norme ISO 14064-3 :2006, si des écarts importants sont découverts après la vérification, Enviro-accès devrait en être informée par écrit dans les meilleurs délais. Au besoin, le rapport de vérification sera rectifié et un nouvel avis de vérification pourrait être émis.

## 3. CONCLUSIONS DE LA VÉRIFICATION

### 3.1 Sommaire des écarts résiduels

Aucun écart n'a été observé.

### 3.2 Sommaire des non-conformités

Aucune non-conformité n'a été identifiée.

### 3.3 Sommaire des opportunités d'amélioration

Aucune opportunité d'amélioration n'a été identifiée.

# ANNEXES

---

# ANNEXE I DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

## Nom et coordonnées de l'organisme de vérification



### *Siège social*

268, rue Aberdeen, bureau 204

Sherbrooke (Québec) J1H 1W5

Tél. : 819-823-2230

Télec. : 819-823-6632

[enviro@enviroaccess.ca](mailto:enviro@enviroaccess.ca)

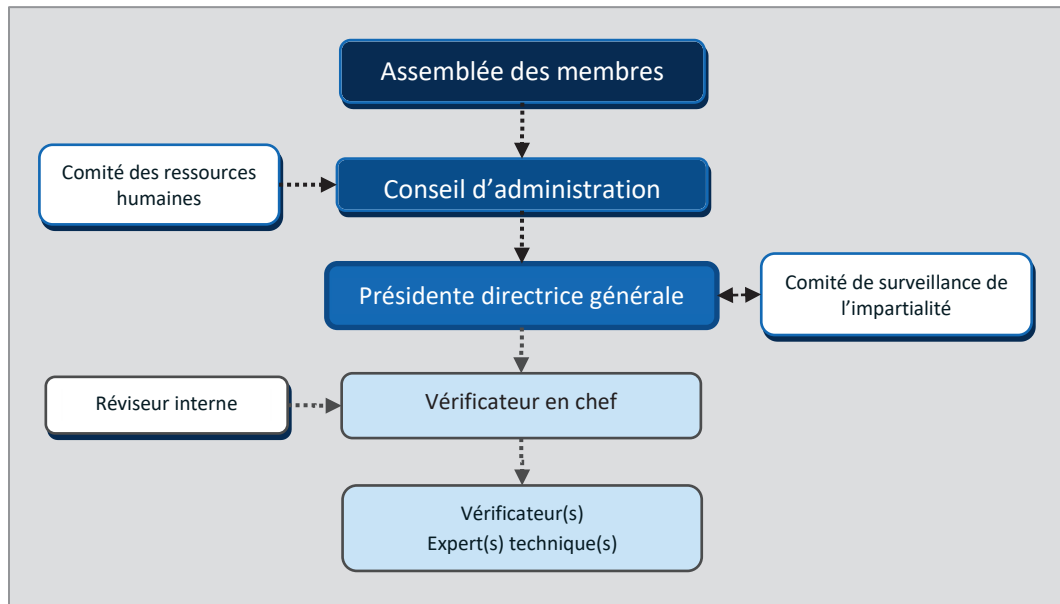
## Domaines d'activités inclus à la portée de l'accréditation

Enviro-access inc. est un organisme accrédité selon la norme *ISO 14065:2007* par le Conseil canadien des normes dans le cadre du *Programme d'accréditation pour les gaz à effet de serre (PAGES)*. Le tableau suivant présente les domaines d'activités inclus à la portée de l'accréditation d'Enviro-access :

| Domaines d'activités         |  |
|------------------------------|--|
| <b>Organisation</b>          |  |
| G1 S1.1                      | Général : Service  |
| G1 S2                        | Procédés généraux de fabrication   |
| G1 S3.1                      | Production d'énergie et transferts d'électricité : Production d'énergie  |
| G1 S4                        | Activités minières et extraction de minéraux   |
| G1 S5                        | Production de métaux   |
| G1 S6                        | Production de substances chimiques   |
| G1 S7                        | Extraction de pétrole et de gaz, production et raffinage, y compris les produits pétrochimiques  |
| G1 S8                        | Manutention et élimination des déchets   |
| <b>Projet - Validation</b>   |  |
| G2 SA.3                      | Réduction des émissions de GES provenant de la combustion de carburant : Transport   |
| G2 SF                        | Décomposition des déchets, manipulation et élimination   |
| <b>Projet - Vérification</b> |  |
| G3 SA.3                      | Réduction des émissions de GES provenant de la combustion de carburant : Transport   |
| G3 SB                        | Réduction des émissions de GES provenant de procédés industriels (non-combustion, réactions chimiques, fuites chimiques, torchage et ventilation du pétrole, etc.) |
| G3 SC                        | Réduction et élimination des émissions de GES provenant de l'agriculture, de la foresterie et d'autres utilisations des terres (AFOLU)                             |
| G3 SF                        | Décomposition des déchets, manipulation et élimination   |

### Organigramme de l'organisme de vérification

La figure suivante présente l'organigramme pour les activités de vérification d'Enviro-accès :



### Équipe de vérification

Le tableau qui suit présente les noms et coordonnées des membres de l'équipe de vérification.

| Rôle                                       | Nom                                  | Coordonnées  |
|--|--------------------------------------|--|
| Vérificatrice en chef et experte technique | Vickie-Lisa Angers, ing. jr., M.Env. | Enviro-accès inc.<br>268, rue Aberdeen, bureau 204<br>Sherbrooke (Québec) J1H 1W5<br>Tél. : 819-823-2230<br><a href="mailto:vlangers@enviroaccess.ca">vlangers@enviroaccess.ca</a> |
| Vérificatrice                              | Melissa Windsor, B.ing.              | Enviro-accès inc.<br>268, rue Aberdeen, bureau 204<br>Sherbrooke (Québec) J1H 1W5<br>Tél. : 819-823-2230<br><a href="mailto:mwindsor@enviroaccess.ca">mwindsor@enviroaccess.ca</a> |
| Réviseur interne                           | Sylvain Renaud, CPI                  | Enviro-accès inc.<br>268, rue Aberdeen, bureau 204<br>Sherbrooke (Québec) J1H 1W5<br>Tél. : 819-823-2230<br><a href="mailto:srenaud@enviroaccess.ca">srenaud@enviroaccess.ca</a>   |

Attestation d'impartialité

Enviro-accès et son équipe de vérification ont réalisé une évaluation des risques de conflits d'intérêts selon l'article 70.15.1 du *Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre* (RSPEDE). Enviro-accès déclare que les exigences de l'article 70.15.1 sont satisfaites et que le risque de conflit d'intérêts est acceptable.



Date : 31 mars 2021

---

**ENVIRO-ACCÈS INC.**

Manon Laporte, B.Sc., MBA  
*Présidente-directrice générale*

***Vérificatrice en chef***

En tant que vérificatrice en chef, je déclare être compétente et avoir participé à toutes les activités du processus de vérification.



Date : 31 mars 2021

---

**Vickie-Lisa Angers, ing. jr, M.Env.**

Ordre des ingénieurs du Québec : 6008314

***Réviseur interne***

En tant que réviseur interne, je déclare également être compétent et m'être assuré que toutes les étapes du processus de vérification ont été complétées et que les preuves recueillies par l'équipe de vérification sont suffisantes pour supporter l'opinion donnée dans l'avis de vérification avec un niveau d'assurance raisonnable.



Date : 31 mars 2021

---

**Sylvain Renaud, CPI**

Ordre des ingénieurs du Québec : 6028165

## ANNEXE II PERSONNES INTERVIEWÉES

---

| Nom                       | Rôle/Responsabilité                                  | Sujet(s) abordé(s)  |
|---------------------------|--|---|
| <b>Marc Bisson</b>        | ➤ Directeur de projets, GES et support à l'industrie | <ul style="list-style-type: none"><li>- Extraction des données</li><li>- Méthodologies de calcul</li><li>- Sources à déclarer</li><li>- Calibration des instruments</li><li>- Contrôle de la qualité</li><li>- Conservation des données</li></ul> |
| <b>Catherine Verrault</b> | ➤ Chef d'équipe, GES et support à l'industrie        | <ul style="list-style-type: none"><li>- Extraction des données</li><li>- Méthodologies de calcul</li><li>- Sources à déclarer</li><li>- Calibration des instruments</li><li>- Contrôle de la qualité</li><li>- Conservation des données</li></ul> |



ANNEXE III RAPPORT DU PROJET DE CRÉDITS  
COMPENSATOIRES VISANT LA DESTRUCTION DU CH<sub>4</sub>  
AU LET DE GASPÉ POUR L'ANNÉE 2020

---